

**VILLE DE CARLETON-SUR-MER  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ D'AVIGNON**

**Procès-verbal de la réunion régulière du conseil de ville de Carleton-sur-Mer tenue le 6 octobre 2008 à 20 h à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.**

**Présences : MM. Raymond Deslauriers  
Jean-Eudes Boudreau  
Donald Falardeau  
Rémi Lebreux  
Sandro Cormier  
Mme Marie-Christine Lavergne**

**Monsieur Michel Lacroix, maire, préside la réunion.**

**08-10-200 ORDRE DU JOUR**

Il est PROPOSÉ par : M. Rémi Lebreux  
APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire soit accepté en y ajoutant les points suivants :

- ✓ Église : - Relocalisation du comptoir d'entraide;  
- Modification de la résolution 08-07-153 concernant le projet de restauration de l'Église;
- ✓ Plainte de monsieur Douglas Fyfe;
- ✓ Maison des jeunes;
- ✓ CPTAQ.

**08-10-201 PROCÈS-VERBAL**

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier  
APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne  
Et résolu à l'unanimité

QUE le procès-verbal de la réunion régulière du 9 septembre 2008 soit accepté en y apportant la modification suivante :

Résolution 08-09-193 : Il faut radier le point numéro1 à l'effet de faire changer le nom de la rue Centre civique pour *rue du Centre Léopold-Leclerc*.

**08-10-202 COMPTES À PAYER**

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier  
APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux  
Et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes pour approbation au 30 septembre 2008 soit acceptée pour un montant de 505 678 \$;

Je, soussigné, André Allard, trésorier de la ville de Carleton-sur-Mer, atteste en vertu du présent certificat, qu'il y a des crédits suffisants pour payer le montant des comptes inscrits sur les listes des comptes pour approbation au 30 septembre 2008.

---

André Allard, trésorier

QUE la demande de paiement d'Excavation M.Toulouse, datée du 25 septembre 2008 au montant de 1 016 066.68 \$, sera mise à l'étude lors de la réunion du 27 octobre prochain

**08-10-203                    RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau  
    APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne  
Et résolu à l'unanimité

QUE les rapports du CCU des réunions tenues les 10 et 30 septembre 2008 soient acceptés;

QUE les rapports du CCU devront désormais faire mention de l'adresse des immeubles concernés en plus des numéros de lots;

QU' un avis de motion soit donné.

**08-10-203.1                AVIS DE MOTION**

Monsieur Jean-Eudes Boudreau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement afin d'ajouter les usages *Chalets* et *Résidentiels* aux usages existants dans la zone 16-1, 16-2, 16-3, 16-4 (côté ouest de la route du Quai).

**08-10-204                CORPORATION DE GESTION ET DE MISE EN VALEUR DU MONT ST-JOSEPH**

La demande de la Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph est mise à l'étude et devra faire partie de l'ordre du jour de la réunion prévue le 27 octobre prochain.

**08-10-205                RÉPARATION DE LA ROUTE ST-LOUIS**

L'information est donnée à la population que les travaux de pavage pour remettre en état la route St-Louis débiteront dans la semaine du 6 octobre.

**08-10-206                PUBLICITÉ – GUIDE ATR**

Il est PROPOSÉ  
Et résolu à l'unanimité

D'accorder à monsieur Guy Savoie, directeur du service du Tourisme, un budget de 14 900 \$ pour la publicité relative au tourisme.

Ce budget pourra être consacré à l'achat de deux ou trois pages de promotion dans le guide de l'ATR.

Monsieur Guy Savoie devra, par ailleurs, consulter les dirigeants de la Corporation de gestion et de mise en valeur du mont St-Joseph pour savoir si l'argent prévu pour la troisième page de promotion dans la guide de l'ATR pourrait être utilisé d'une manière plus efficace pour une autre forme de promotion.

**08-10-207                COMPTE RENDU DU 3 AOÛT 2008**

**a) DÉPENSES ENCOURUES : résolution 08-10-207.1**

L'administration informe le conseil que les dépenses encourues à ce jour, suite aux pluies du 3 août 2008, s'élèvent à la somme de 338 717 \$.

**b) DÉPENSES À VENIR :**

**08-10-207.2                PONCEAU ROUTE ST-LOUIS – PROPOSITION ET MANDAT**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
    APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer octroie à la firme Roche ltée, Ingénieur conseil, le mandat de préparer des plans et devis techniques pour la réfection du ponceau de la route St-Louis.

**08-10-207.3 PONCEAU ROUTE ST-LOUIS – INVITATION**

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer procédera par invitation pour octroyer le contrat de réfection du ponceau de la route St-Louis;

Les entreprises à inviter sont :

- Construction L.F.G. inc.
- Sani-Sable L.B. inc.
- Excavation M. Toulouse
- Construction Michel Maltais inc.

**08-10-207.4 PONCEAU DE LA RUE LANDRY - BARRAGE**

QUE les points suivants seront à l'étude lors de la réunion prévue le 27 octobre prochain :

- Ponceau de la rue Landry;
- Barrage.

**08-10-208 RÈGLEMENT 2008-144**

Ce point sera porté à l'étude lors de la réunion prévue le 27 octobre prochain.

**08-10-209 ENTRETIEN D'HIVER – CHEMIN F. LEBLANC**

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier  
APPUYÉ par : M. Donald Falardeau  
Et résolu à l'unanimité

QUE le chemin F. Leblanc soit reconnu comme rue privée;

QUE le service des travaux publics de la Ville de Carleton-sur-Mer déneigera cette rue à compter de la saison 2008 – 2009.

**08-10-210 DOSSIER GOLF – AVIS DE MOTION**

Monsieur Sandro Cormier donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement d'emprunt afin d'acquitter les cautions sur le solde des emprunts et engagements de l'Association des golfeurs de Carleton.

**08-10-211 SUIVI – ATR GASPÉSIE**

Le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer tient à mentionner au procès-verbal de la réunion son profond désaccord avec la décision de l'ATR à l'effet de garder son centre administratif à Mont-Joli.

**08-10-212 IMPOSITION DE DROITS MUNICIPAUX AUX EXPLOITANTS DE CARRIÈRE**

Monsieur Donald Falardeau donne un avis de motion qu'il sera présenté à une réunion subséquente de ce conseil un règlement concernant l'imposition de droits municipaux aux exploitants de carrière/sablière par la Ville de Carleton-sur-Mer.

**08-10-213 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE SUR LE LOT 12A, RANG 3, CANTON CARLETON, SUITE AU SINISTRE**

La demande soumise par madame Jocelyne Leblanc pour de l'aide financière pour le lot 12A, rang 3, canton Carleton, suite au sinistre des pluies diluviennes du 4 août 2008 est refusée.

**08-10-214**

**CORRESPONDANCE - MME ALINE SÉRANDOUR**

Le conseil de Ville de Carleton-sur-Mer mandate monsieur Bernard Dugas pour donner à madame Aline Sérandour les informations nécessaires pour lui permettre d'exécuter ou de faire exécuter les travaux pour se raccorder aux services d'aqueduc-égout sur le système de la Ville.

Cependant, la demande à l'effet que la Ville de Carleton-sur-Mer doit brancher la maison de Mme Sérandour au réseau, est rejetée.

**08-10-215**

**PÉTITION – RUE LANDRY**

Les résidants de la rue Landry à Carleton dépose une pétition à l'effet de demander à la Ville de Carleton-sur-Mer de garder le nom de la *rue Landry* à Carleton.

Monsieur Raymond Deslauriers propose de rejeter cette demande.

Monsieur Michel Lacroix propose d'accepter cette demande.

Monsieur Michel Lacroix demande le vote concernant la proposition de Monsieur Deslauriers.

- **Pour** : 3
- **Contre** : 3

Monsieur Michel Lacroix tranche en votant contre la proposition de M. Deslauriers.

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau

APPUYÉ par : M. Sandro Cormier

Et résolu à 4 contre 3

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer accepte que le nom de la rue Landry, dans le secteur Carleton, demeure inchangé suite au dépôt de cette pétition.

**08-10-216**

**VÉRIFICATEUR**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau

APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne

Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer procèdera par invitation pour octroyer le contrat de vérificateur pour 3 ans.

QUE la Ville invitera les firmes de Carleton, Maria et New Richmond.

**08-10-217**

**NORMALISATION DE PRODUCTION DES INSTALLATIONS D'EAU POTABLE**

Le budget d'honoraires pour la surveillance bureau et chantier du projet de mise aux normes est mise à l'étude pour la réunion prévue le 27 octobre 2008.

**08-10-218**

**RUISSEAU ALAIN**

L'information est donnée à la population que des travaux seront effectués sur une portion du ruisseau Alain par le service des travaux publics de la Ville de Carleton-sur-Mer.

Les gens qui désirent s'informer sur la procédure à suivre pour protéger leurs terrains sont invités à communiquer avec Me Caroline Asselin, directrice générale et greffière.

**08-10-219**

**ORGANISME – LIVRE EN FÊTE**

Il est PROPOSÉ par : M. Sandro Cormier

APPUYÉ par : Mme Marie-Christine Lavergne

Et résolu à l'unanimité

De prêter un bureau à l'organisme *Livre en fête* pour permettre à madame Marie-Ève Parent d'organiser cet événement.

Le prêt pourra débuter le 14 octobre et se terminera le 1<sup>er</sup> juin 2009. La durée devra obligatoirement être déterminée à l'avance.

**08-10-220                   EAU POTABLE – DÉPANNAGE POUR LES PERSONNES TOUCHÉES PAR L'AVIS DE BOUILLIR**

La Ville de Carleton-sur-Mer informe les citoyens qui résidents entre la route de l'Éperlan et la rue Lacroix que suite à l'avis de bouillir, qu'ils peuvent s'approvisionner en eau potable à l'Aréna pour y remplir leurs contenants du lundi au vendredi de 16 h à 22 h et les samedis et dimanches de 8 h à 17 h.

**08-10-221                   DEMANDE DE COMMANDITE – ÉTUDIANTS DU CÉGEP**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
  APPUYÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau  
Et résolu à l'unanimité

De commanditer les étudiants du département de techniques de comptabilité et de gestion pour leur participation au 16<sup>e</sup> Colloque annuel de l'Association des clubs d'entrepreneurs d'étudiants du Québec pour la somme de 100 \$.

QUE madame Caroline Asselin, directrice générale et greffière, soit mandatée pour informer les étudiants de ladite contribution.

**08-10-222                   INFORMATION - PROPRIÉTÉ RUE DE LA MONTAGNE**

De l'information est donnée à l'effet que :

Selon l'information donnée par monsieur Pascal Mercier, arpenteur géomètre, la route de la Montagne a fait l'objet d'un transfert en faveur de la Ville de Carleton-sur-Mer en date du 1<sup>er</sup> avril 1993, cette route serait donc publique et de largeur très variable.

Le mandat est donné à Me Caroline Asselin, Directrice générale et greffière, de mandater un notaire pour avoir un titre clair.

**08-10-223                   CONGRÈS MONDIAL ACADIEN**

ATTENDU QUE le Congrès mondial acadien est un événement d'envergure internationale qui attire des milliers de participants et de participantes provenant de diverses régions de l'Acadie et du monde;

ATTENDU QUE le Congrès mondial acadien est un événement qui invite une région au complet à se concerter, à collaborer et à se solidariser;

ATTENDU QUE le Congrès mondial acadien est un événement qui favorise la participation populaire;

ATTENDU QUE le Congrès mondial acadien est une activité qui permet le développement d'initiatives touristiques, sociales, culturelles et économiques;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers  
  APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux  
Et résolu à l'unanimité

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer soutienne les démarches du Comité provisoire de mise en candidature de l'Acadie de la Baie des Chaleurs (Bathurst à Saint-Quentin au Nouveau-

Brunswick; Matapédia/Les Plateaux jusqu'à Bonaventure au Québec) comme région hôte du 5<sup>ème</sup> Congrès mondial acadien de 2014.

**08-10-224 ÉGLISE**

**08-10-224.1 RELOCALISATION DU COMPTOIR D'ENTRAIDE**

Il est PROPOSÉ par : M. Raymond Deslauriers

APPUYÉ par : M. Sandro Cormier

Et résolu à l'unanimité

QUE monsieur André Allard contactera le responsable des scouts pour leur demander s'il est possible de vider le local utilisé par eux à l'hôtel de ville et de vérifier auprès du responsable du comptoir d'entraide si le local leur convient.

**08-10-224.2 ÉGLISE – MODIFICATION DE RÉOLUTION**

De modifier la résolution 08-07-153 de la façon suivante :

La Ville de Carleton-sur-Mer contribuera financièrement au projet de restauration de l'église à raison d'un montant de 15 000 \$, plus les intérêts, par année réparti sur une période de cinq (5) à partir de janvier 2009;

Il est entendu que cela est la seule et unique contribution de la ville à la rénovation de l'église.

**08-10-225 PLAINTÉ – MONSIEUR DOUGLAS FYFE**

Après discussions et explications, cette résolution sera portée à l'étude lors de la réunion prévue le 27 octobre prochain.

**08-10-226 MAISON DES JEUNES**

La Maison des jeunes de Carleton dépose au conseil municipal leur rapport annuel d'activités et financier qui couvre la période comprise entre avril 2007 et mars 2008.

**08-10-227 CPTAQ – DEMANDE D'HYDRO-QUÉBEC**

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Eudes Boudreau

APPUYÉ par : M. Rémi Lebreux

Et résolu à l'unanimité

QUE le projet de construction des nouvelles sorties des lignes aériennes de distribution du nouveau poste de Carleton est conforme au règlement de zonage;

QUE la Ville de Carleton-sur-Mer appuie la demande déposée par Hydro-Québec à la CPTAQ.

**08-10-228 LA LEVÉE DE LA RÉUNION**

À 21 h 20, monsieur Raymond Deslauriers propose de lever la réunion.

Accepté.